

C.O.S.E.G. MELUN

18, RUE GATELLIET 77003 MELUN CEDEX

.....

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DE BUREAU

DU MERCREDI 20 NOVEMBRE 2013

SALLE DE REUNION DE LA CAS.

.....

C.R. N° 74.

PRESENTS MESSIEURS : CLEQUIN J. PIERRE, ELLUL SIMON, HAAS DANIEL, MENARD JACKY,
JONARD ALAIN.

.....

ORDRE DU JOUR :

- 1) APPROBATION DES CRS N° 72 ET 73
- 2) POINT FINANCIER
- 3) VIE DES SECTIONS
- 4) QUESTIONS DIVERSES

OUVERTURE DE LA SEANCE A 18 H 00.

.....

1) APPROBATION DES C.R.S N° 72 ET 73 :

Les CRS n° 72 et 73 ont été adopté par l'ensemble des membres du bureau.

2) POINT FINANCIER :

Le bureau a anticipé le versement des subventions du Conseil Général aux sections .

En réponse au mail envoyé au président du COSEG de la part de la CAS sur le budget 2014 le président du COSEG a demandé une subvention de 30000 € pour la saison .

3) VIE DES SECTIONS :

*** SECTION KARTING * :**

Nous avons reçu la facture pour la location de la piste de KARTLAND du montant de 1768 € ça été réglé par le COSEG.

*** SECTION BADMINTON ***

La section Badminton a payé sa cotisation COSEG.

Le trésorier du club leur a versé la 2ème partie de la subvention .

*** SECTION BASKET BALL ***

Suite au mail reçu le 9 / 9 / 2013 de cette section pour l'achat de 2 panneaux de basket ,
Nous leur avons demandé auparavant que le responsable de cette section nous présente
L'accord du propriétaire des locaux des Renardières , à ce jour pas de réponse de leur part.

*** SECTION YOGA ***

Suite à la demande d'indemniser une bénévole , le bureau du COSEG prend acte que les
Cours qui ont été assurés par un professeur diplômé seront rémunérés .

*** SECTION VTT ***

Pour information la section VTT a organisé la 3ème SEINE DE NUIT de 30 km à BOIS LE
ROI le Samedi 9 NOVEMBRE 2013 .

Le Conseil Général leur a versé une subvention exceptionnelle de 850 € .

*** SECTION ZUMBA ***

Le bureau du COSEG intègre cette nouvelle section qui s'ouvrira aux Renardières .

Elle s'appellera : << COSEG ZUMBA RENARDIERES >>.

LE président du COSEG va contacter la responsable de la section pour lui expliquer que

La subvention quelle aura sera de 1000 € + 500 € ' soit 1500 €).

Il restera 1600 € à la charge des adhérents sur la base du prévisionnel présenté .

Un bureau est à constituer (Présidente , Secrétaire, Trésorière).Si la section est d'accord ,
il faudra qu'elle ouvre un compte bancaire de préférence au CREDIT AGRICOLE DE MORET .

*** SECTION TENNIS ***

Suite à la demande d'avoir une subvention exceptionnelle de 350 € pour couvrir les frais

De déplacement des équipes Masculine et Féminine pour les phases nationales qui se sont
Déroulées en Septembre 2013.

Le bureau donne son accord pour leur attribuer cette somme.

4) QUESTIONS DIVERSES :

VOICI LA DATE DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU COSEG :

LE MERCREDI 12 FEVRIER 2014 A 18 H 00

SALLE DE LA CANTINE DE MELUN .

CHAQUE PRESIDENT RECEVRA LE MATERIEL .

.....
***NOUS VOUS DEMANDONS DE RETOURNER LES DOSSIERS DE DEMANDE DE SUBVENTION ***

POUR LE 10 JANVIER 2014 .

.....
PROCHAINE REUNION DE BUREAU : LE MERCREDI 15 JANVIER 2014

SALLE DE REUNION DE LA CAS A 18 H 00

.....
POUR INFORMATION AUX PRESIDENT (ES) :

La COTISATION COSEG 2014 RESTERA COMME 2013 : (3 € ET 6 €)

.....
Fin de séance à 19 h 45 .

LE SECRETAIRE

ELLUL SIMON

LE PRESIDENT

CLEQUIN J. PIERRE